LA FÊTE DES MÈRES

VOITURETTE FLEURIE — GROUPE DE PAYSANNES — (Ph. J. de Rx.)

A ROUBAIX

Le charmant cortège des enfants costumés obtient un grand succès

Il faudrait être poète pour parler convenablement d'une journée comme celle que Roubaix connut hier! Il faut la plume d'un Hugo ou d'une Henriette Charasson pour oser effleurer sans le profaner le cœur d'une mère pour en extraire un peu de ce qu'il enferme de beau et de grand!

Car si Victor Hugo a pu écrire que « Dieu quand Il le veut excelle dans l'exécrable », il aurait pu dire à plus forte raison que quand Il le veut, Il excelle dans le sublime. Pour s'en persuader, il n'est que de regarder un peu autour de soi, d'être de temps en temps des enfants sages, d'observer nos mères, tant il est vrai que dans les mères Dieu se copia.

L'oublierait-on pour qu'il soit nécessaire que tous les ans une fête de nos mères vienne nous le rappeler! Mais non, ce n'est pas là le motif qui fit instituer cette fête.

Certes, nous fêtons tous les jours notre mère. Notre présence affectueuse, notre respect, notre amour sont encore les plus vrais cadeaux que nous puissions lui offrir. Mais cette fête des mères est moins une fête d'amour qu'une fête d'hommage, hommage qui s'adresse moins à notre mère en particulier qu'aux mères de France.

M. Louis Watine le disait bien à la cérémonie d'hier après-midi, dans l'immense salle des fêtes de la rue de l'Hospice: « Ce sont aujourd'hui, disait le président de la Fédération des Familles nombreuses et des Associations familiales du Nord, les mères de France que nous honorons, les mères qui porteront glorieusement épinglé sur leur poitrine le signe qu'elles auront donné six, huit ou dix enfants et plus à la France ».

On a tant épilogué sur les femmes de France! La belle affaire! Elles étaient mères, voilà tout: c'était là leur secret, toute leur force, l'origine de tout leur dévouement, de leur abnégation, de leur triomphe.

Donc hier, à Roubaix, tout chantait! Dès le matin, à toute volée, les cloches lançaient dans l'aube fraîche du printemps, au rythme cadencé de leur marteau, un joyeux et simple compliment qui s'épandait en souhaits dans le lointain.

Dans la chaire, les prêtres rapprochaient les ressemblances qui existent entre les mères des hommes et la Mère de Dieu, la mère parfaite.

On se retrouve pour le repas; sur chaque table lui le « gâteau des mamans ». On ne le fait pas traîner, certes, car tout le monde veut être à la fête!

La cérémonie à la salle des fêtes de la rue de l'Hospice

A 15 h., on se presse dans l'étroite rue de l'Hospice et dans l'immense salle des fêtes municipale. Les balcons sont « bondés ». Ça et là, des groupes frais et... roses, jaunes ou bleus, de petits enfants aux joues heureuses ont peine à se faire un passage dans la foule.

Sur la scène, de nombreuses mamans méritantes ont pris place, celles qui seront honorées tantôt. Dans l'autre coin, les organisateurs, les bienfaiteurs: MM. Louis Watine; MM. Paul Michaux, Albert Sonneville, des « Amis de Roubaix »; MM. J. Wibaux, président de la Fédération Industrielle; l'abbé Canis, directeur des écoles de Roubaix; Gibon, président des Mutilés de Roubaix; Scherpereel, directeur de la Caisse d'Epargne; Chaleye, directeur de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts; Victor Prouvost, secrétaire général de l'Union des Familles nombreuses; Journez, vice-président d'honneur des Médaillés militaires; Olivier, président du Syndicat métallurgique; Lepault, vice-président de la Roubaisienne.

Tandis que la Concordia-Harmonie, sous l'habile directeur de M. Jean De Ruyter, ouvre la fête avec la marche de Doyen, « Tout Roubaix », on se place.

A M. Michaux d'abord de dire combien Roubaix est heureux de remercier les organisateurs de la journée et surtout de féliciter les mères que la France honore aujourd'hui de la médaille de la Famille française.

M. Louis Watine, en termes que nous rapportons plus haut, rend hommage à nos mères et distribue les médailles.

Un agréable divertissement nous est offert ensuite: de jeunes élèves du Lycée de Tourcoing, sous la conduite de M. Paul Boucher, leur professeur, exécutent deux jolis ballets, l'un « Indien », l'autre « des Grenadiers », sur la musique de Lincke: « Parades des petits soldats de bois », tous deux pleins de fraîcheur, dont le contraste ne nuit pas au succès.

Le cortège

Mais le plus beau incontestablement c'est le cortège. En tête la Concordia-Harmonie, le drapeau de l'Union des Mutilés, en corps et à la fin de délicieux groupes d'enfants dont la variété des costumes n'est jamais épuisée et sur tout le parcours une foule énorme.

On s'extasie devant ces merveilles de fraîcheur, de couleur, parfois de patience inouïe. Ce ne peuvent être que des mains d'artistes qui ont fabriqué ces délicieux petits costumes, ces Hollandais authentiques tels qu'on les voit au marché de Middelbourg; ces Bretons de granit comme ceux de Paimpol; ces Indiens terribles... mais inoffensifs; ces grenadiers dignes de leur « Petit Caporal ».

Chut! Tout le monde se tait. On a reconnu Jeanne d'Arc! On se hausse sur la pointe du pied pour apercevoir, très bas, Jacques d'Arc et Isabelle Romée en tête de leur nombreuse famille. Les frères et sœurs de Jeanne sont bien calmes, tout soucieux semble-t-il de laisser dans la paix leur sœur écouter ses voix, car elle vient derrière eux avec une quenouille immaculée...

Une superbe auto... miniature emporte à toutes pédales un pilote pour qui les virages ne sont rien.

Il serait trop long de citer tous les groupes, tant l'ingéniosité de nos artistes roubaisiens les avait fait nombreux.

Au Monument aux Morts

Pour clôturer cette manifestation d'hommage aux mères, on se réunit au Monument aux Morts. Cérémonie brève et simple, mais combien émouvante et évocatrice.

Un groupe d'enfants interprète sur les marches du monument une cantate aux mamans, dont M. Lherbier, ténor, chante les couplets. Au milieu du plus profond silence, trois mères de famille nombreuse déposent une magnifique couronne de fleurs. Mme François, prix de vertu de l'Académie française, la tient, escortée de Mmes Pierre Lestienne et Joire. Pour mieux contenir l'émotion, on observe une minute de recueillement, puis la foule s'écoule lentement.

Les uns se dirigent vers le Parc Barbieux, où joue la Grande Harmonie; d'autres retournent chez eux, attendant le concert de carillon.

Cette journée avait été annoncée et ouverte par les cloches. Ce sont encore les cloches qu'à 20 heures, M. Lannoy, l'éminent maître carillonneur de Saint-Amand, sous les mains artistes de qui notre carillon vibre avec la sensibilité d'un piano, sonne le couvre-feu de cette magnifique journée, où dans un élan de tendresse et d'admiration tous les petits enfants de Roubaix ont « souhaité la fête à leur maman ».

Les nouvelles médaillées de la Famille française

Nous donnons ci-dessous la liste des mères de Roubaix qui ont reçu hier la médaille de la Famille française:

Médailles d'or. — Mmes Vve Charles Corteaux, Stoltz-Turpin.

Médailles d'argent. — Mmes Baudumont-Vandystadt, Canoot-Depraetère, Vve Debailly-Demailly, Loridant-Lamon, Olivier-Dewavrin, Prouvot-Batteur, Toulemonde-Joire, Vandendriessche-Legrand, Verstraete-Delannoy, Vincent-Empin.

Médailles de bronze. — Mmes Bailleul-Duvillers, Baghe-Prouvost, Barette-Vannelden, Balcourt-Mouton, Charles Delaeste, Couthier-Wattenne, De Lentaigne-De Logivière Turret, Delmotte-Verfaillie, Demaecker-Mazingnien, Deroubaix-Dersaux, Dutnoit-Cambien, Dufaye-Desmettre, Fiège-Haillez, Fleurquin-Jovenaux, Fentie-Dupont, Gaillet-Spriet, Gaillet-Lordant, Graves-Darques, Kimpe-Audenaert, Lambeere-Vanneuvenhuysse, Etienne Lecomte, Lefrançois-Pollet, Leman-Wante, Lorthois-Patsaert, Moulaert-Lolivier, Rault-Bichery, Seys-Langeraert, Spriet-Bolsius, Vanackère-Cateur, Vandenborück-Rivière, Vandenhende-Dondaille, Van Welden-Deroubaix, Van Welde-Duriez, Willot-Leblanc, Zund-Florin.

A CROIX

La Municipalité de Croix avait organisé une réception et à 10 h. 30, dans la salle des mariages un groupe imposant de vaillantes mères croisiennes formait un cercle d'honneur autour de celles qui recevaient la médaille.

Le vin d'honneur fut servi et M. Lhotellerie, adjoint, félicite les médaillées et énumère les avantages accordés par le Gouvernement aux familles nombreuses depuis quelques années.

Une messe fut célébrée dans chaque paroisse à l'intention des mères. A Saint-Martin elle fut dite par M. l'abbé Diriez, professeur au Collège de Marcq, et le sermon fut donné par M. l'abbé Decock, curé. Mlle Delfosse interpréta avec art le « Souvenez-vous. A Saint-Pierre l'office des chefs de famille nombreuse. La le sermon fut donné par M. l'abbé Lefebvre, curé. Un récital d'orgue fut donné par Mlle Manche.

A 14 h. 30, l'Union des familles nombreuses se réunit en assemblée générale en la salle des fêtes, place de la République. Cette réunion se termina par le tirage des primes et par un concours de ballon entre les familles présentes.

A WASQUEHAL

Au cours de la fête des mères qui s'est déroulée hier dimanche, les membres du Conseil municipal s'étaient assemblés à la Mairie pour remettre au cours d'une cérémonie officielle la médaille de la famille française aux personnes ci-après:

Médaille d'or: Mme Caulliez-Hanuart.

Médailles d'argent: Mmes Jovenceaux-Duponchelle, Ready-Dupont, Sauvage-Lœuillette, Vancelen-Vandewalle, Vanrapenbusch-Van Loocke, Willot-Desbarbieux.

Médailles de bronze: Mmes Butin-Cornille, Caton-Maleplate, Cantillon-Coupez, Coreau-Louchet, De Coningh-Vercruysse, Décottignies-Percq, Deleville-Cernaut, Hancq-Bernard, Joveneaux-Toulemonde, Lefebvre-Nottebaere, Lepers-Denis, Leveugle-Delberghe, Macyhieux-Carlier, Mahieu-Héquette, Masquelier-Gaudefroy, Moraillon-Bernard, Pollet-Briffeuil, veuve Pruex-Hurlez, Rommel-Janssens, Steux-Martin, Tasnières-Coppens, Teirlynck-Tournaux, Testelin-Bigotte, Tiberghien-Lepers, Vancampen-Saussay, Verpoort-Allinckx, veuve Boone-Lecomte et Herbaux-Vienne.

Après la remise de ces distinctions par M. Détailleur, député maire, qui adressa ses félicitations à chacune des bénéficiaires, un vin d'honneur fut servi et termina cette agréable matinée.

A WATTRELOS

La journée commença par la célébration d'une messe à 9 h., au cours de laquelle M. l'abbé Saint-Venant, doyen, rappela le dévouement des mères et leur rôle dans la société.

A l'issue de la messe, vers 11 heures, la municipalité wattrelosienne reçut les mères et le comité dans l'une des salles de la Mairie. M. le maire procéda à la remise de diplômes et de médailles aux personnes ci-après qu'il félicita:

Diplôme de la médaille d'or: Mme Maertens-Caby, rue des Mazures, 40.

Diplôme de la médaille d'argent: Mmes Ledoux-Vandenbulcke, rue Charles-Quint, 91 et Tiers-Duquesnoy, rue Carnot, 322.

Diplôme de la médaille de bronze: Mme veuve Barbieux-Seynave, rue Saint-Vincent-de-Paul, 10; Lefebvre-Plouvier, rue du Sartel, 45 bis; Theys-Delbarre, rue de Toul, 4; Boucquey-Gress, sentier Delbart, baraquement 1; Cuvgniet-Féryn, rue des Piats, 13; Wigger-Claeys, rue de la Bouttillerie, 120; Rasson-Mispiratéguy, rue Thiers, 5.

A son tour, M. Durez, président du Comité des familles nombreuses, félicita avec délicatesse, les décorées, tout en regrettant l'échec de nombreuses demandes de décorations. Il fit l'éloge de la mère, prodige d'amour et de dévouement.

A TOUFFLERS

La fête des mères a débuté dimanche matin par des messes à l'intention des mères de famille. A 11 h., à la Mairie, M. le Maire a remis des médailles aux mères de famille nombreuse: Mmes Pluquet, Brunin, Delcour, Dupont, F. Duquesnoy, Verrœulst, Wanin, Van Welden, Deroubaix et Dubois, auxquelles fut offert un vin d'honneur.

Un cortège composé des enfants des écoles, de la Musique Municipale, des sociétés locales, du Conseil municipal et de l'Union des familles nombreuses, s'est rendu au monument aux morts où une gerbe de fleurs a été déposée par une mère ayant eu deux enfants tombés au champ d'honneur.

Un brillant concert fut ensuite donné sur la place de l'Eglise par la Musique Municipale, tandis qu'un lancement de ballonnets avait lieu sur la Place. A ce concours de distance, de nombreux prix offerts par la municipalité et l'Union des familles nombreuses, sont affectés.

A LEERS

La fête débuta à Leers par une messe solennelle, à 10 h., à Saint-Vaast, au cours de laquelle le R. P. Godefroy, franciscain, fit un sermon de circonstance. Parmi l'assistance très nombreuse, nous avons remarqué MM. Emile Desplanque, vice-président de l'Union des familles nombreuses, et Jules Deprat, secrétaire.

Après la messe, M. l'abbé Devulder, curé, procéda à la bénédiction des enfants. A 11 h. eut lieu une réception à la Mairie au cours de laquelle après avoir félicité et complimenté les mères de famille, M. Duez, maire, épingla la médaille sur la poitrine de Mmes Decocq-Jardez et Lorthioir-Hottebaert. Le vin d'honneur fut ensuite servi.

Outre quelques conseillers municipaux étaient présents MM. Mullier, président du groupe des Familles nombreuses, et Deprat, secrétaire.

A 15 h., dans la salle des fêtes communale une petite fête avait été organisée. Après quelques films de cinéma, des friandises furent distribuées aux enfants et une loterie fut tirée entre les adhérents de l'Union des familles nombreuses.

A ASCQ

Toutes les sociétés locales d'Ascq encadrant les mamans accompagnées de leurs enfants, se sont rendues au son de la musique, par les rues de la Gare, Galliéni et Pasteur, jusque la place publique, où M. le Maire, entouré du Conseil municipal et du Comité organisateur, remit à plusieurs mères de familles diverses distinctions décernées par le Gouvernement. A toutes M. le Maire adressa ses félicitations. Un souvenir fut remis à chacune par l'Union des chefs de familles nombreuses. La Philharmonie donna un concert des plus réussi. La société de gymnastique La Jeune France exécuta des mouvements d'ensemble qui obtinrent un grand succès. Au cours de la fête des gâteaux furent offerts aux mères de famille.

A CHÉRENG

La Journée organisée par le groupe des familles nombreuses de Chéreng a débuté à 10 h. par la grand'messe célébrée à l'intention des mères. Elle fut dite par M. le Curé.

A 15 h. 30, en la salle de musique (Maison commune) se sont réunies toutes les mères de famille du village. M. le Maire a félicité en termes chaleureux les mamans et dit leur grand mérite. Une importante tombola fut ensuite tirée entre toutes les familles présentes.

A 17 h., sur la Place, la Musique Municipale a donné un concert très applaudi; à l'issue du concert, une distribution de ballonnets fut faite aux enfants.

A TOURCOING

A l'occasion de la Fête des Mères, il a été procédé à la distribution de la médaille de la Famille française à vingt-six mères tourquennoises.

Cette cérémonie eut lieu dimanche à 11 h. 30, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Inghels, maire de Tourcoing et en présence de MM. Larsy, et Deborghère, adjoints; P. Maréchal, conseiller général; Tharel, conseiller d'arrondissement; Romain Flipo, président de l'Association des familles nombreuses; Gombert, secrétaire général de la Mairie; Jérôme, directeur du Bureau des Ecoles, et plusieurs conseillers municipaux.

Après l'exécution de la « Marseillaise » par l'Harmonie du Point-Central, sous la direction de M. Dericq, son chef, M. Inghels félicita les mères présentes de l'admirable façon dont elles avaient accompli leur devoir de Françaises. Il rappela tout ce que la ville avait fait pour assurer la protection de l'enfance, avant, pendant et après l'école, dit notamment les services rendus par l'œuvre de la Sauvegarde des Nourrissons et les bienfaits de ces divers services, dont les jardins en plein air, si utiles à l'enfance. Il invita les mamans à profiter de tous ces avantages, dans l'intérêt de leurs enfants.

M. Romain Flipo remercia M. Inghels et l'Administration municipale de leur constante sollicitude pour les mères de famille et exprima la reconnaissance de la section tourquennoise de l'Association des Familles nombreuses pour les avantages accordés par la Ville à ses nombreux membres.

Il fut ensuite procédé à la remise de trois médailles d'or, de quatre médailles d'argent, dix-huit médailles de bronze. Un vin d'honneur termina cette belle réunion, tandis que l'Harmonie du Point-Central exécutait un programme musical sélectionné.

Au Blanc-Seau

Une très nombreuse assistance emplissait l'église Saint-Eloi du Blanc-Seau, à la messe de 9 h., célébrée à l'intention des mères. Dans une remarquable allocution, M. l'abbé Bonte, curé de la paroisse, rappela la noblesse du rôle de la mère de famille nombreuse.

Au cours de la cérémonie, le Choral mixte Saint-Eloi, sous la direction de M. G. Ghestem, exécuta avec art plusieurs motets à 4 voix mixtes. La messe fut suivie d'une offrande au profit des familles nombreuses nécessiteuses.

L'après-midi, l'Union des Familles nombreuses offrait, en son siège, au Café de l'Hôtel, une séance de cinéma, suivie de tombola en l'honneur de ses adhérentes qui venaient d'être décorées de la médaille de la Reconnaissance française: Mmes Dal-Allart, Dubois-Franchomme, Gylbert-Polart. Le président, M. Pierre François, en termes élevés, mit en relief leur vie d'abnégation.

Une tombola, dont les lots d'une valeur de plus de 1.500 fr., furent tirés entre les familles représentées et n'appartenant pas à la Commission, clôtura cette première séance publique de l'Union des Familles nombreuses du Blanc-Seau, dont l'action exclusivement familiale, rencontre dans tous les milieux le meilleur accueil.

A MOUVAUX

La commune a magnifiquement célébré hier la Fête des Mères.

A 15 h. 30, place de la Délivrance, un cortège s'est formé. La plupart des sociétés de la ville y étaient représentées. On remarquait notamment la Musique Municipale, la Chorale Saint-François, la société de gymnastique « La Jeanne-d'Arc », etc.

Le défilé s'arrêta près de la Mairie, où M. Surmont, député-maire, venait de remettre la médaille de la Famille française à sept mères de famille.

Après avoir pris le vin d'honneur, celles-ci se joignirent au cortège, qui se rendit à la Maison des Œuvres des Cent Maisons où une séance récréative était donnée avec le concours de la Musique Municipale, de la gymnastique et de la chorale. Le charmant compliment à la maman fut récité par un enfant.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Au Pont-de-Marcq

La Ligue Patriotique des Françaises avait pris l'initiative de faire célébrer le matin, une grand'messe en l'église paroissiale.

Une éloquente allocution fut prononcée par M. le Curé, qui magnifia le rôle sublime de la mère de famille chrétienne.

Le soir, une grande matinée récréative était offerte dans la salle des œuvres, rue J.-Jaurès.

En ouvrant la réunion, M. le Curé remercia la Ligue Patriotique des Françaises de sa bonne intention et la félicita les heureuses initiatives qu'elle venait d'inscrire à son programme: s'occuper l'an prochain de l'établissement des dossiers pour les demandes de médailles et le fonctionnement de l'œuvre des layettes. Parlant de la prochaine venue du cardinal Liénart, il demanda aux mamans d'être de la fête et de venir nombreuses présenter leurs petits à la bénédiction du prélat.

Une intéressante séance suivit: films magnifiques, distribution de friandises, etc.

Au Bourg

Quoique la Fête des Mères eut été célébrée officiellement le dimanche précédent, les mères furent encore à l'honneur et dignement fêtées. A 10 h., une grand'messe solennelle fut célébrée à leur intention et M. l'abbé Chantry, doyen, donna le sermon de circonstance. A l'issue de cette cérémonie eut lieu la bénédiction des petits enfants.

A 16 h. 30, dans la salle du patronage de la rue Raymond-Derain, une réunion de la Ligue Patriotique des Françaises rassembla toutes les mères. Des félicitations furent adressées aux décorées et l'on procéda ensuite à la remise de souvenirs. Une tombola comprenant notamment un billet pour Lourdes fut tirée entre toutes les ligueuses présentes et cette belle journée se termina par une séance récréative dont le programme fut admirablement interprété par la section des « Jeunes ».

DANS LES COMMUNES DES CANTONS DE TOURCOING

A Roncq, les dames du Comité des familles nombreuses s'étaient efforcées de donner à la fête une solennité particulière. D'abord, un concours avait été organisé entre les élèves de toutes les écoles. Ce concours consistait en un devoir de français dans lequel l'élève devait parler de la mère. Les lauréats, qui ont produit d'ailleurs, un devoir des plus satisfaisants, ont reçu hier leur récompense.

Dans les deux paroisses, la grand'messe avait été célébrée à l'intention des mamans; des sermons de circonstance ont été prononcés.

Dans l'après-midi, un cortège a eu lieu qui comprenait près de deux cents voitures, bicyclettes, trottinettes garnies et fleuries. Ce cortège, qui s'était formé à la gare, a parcouru les rues de la ville, précédé de la Philharmonie et de l'Harmonie Barnum. Sur les trottoirs de nombreux curieux étaient massés, assistant à ce charmant défilé. Puis, au Terrain des Sports, rue des Chats-Huants, a eu lieu une fête, dont le programme consistait en jeux et concours dotés de nombreux prix.

A Halluin, dans les trois paroisses, des messes ont été dites à l'intention des mamans et des sermons prononcés en leur honneur.

A Saint-Hilaire, la Philharmonie s'est fait entendre au cours de la grand'messe. Après celle-ci, un cortège s'est formé qui précédé de la musique s'est dirigé vers le siège du groupe de familles nombreuses, Café des Vieux Amis, rue des Ecoles, où a eu lieu une charmante fête. M. Jean Sion-Lemaitre, qui présidait, a prononcé un éloquent discours, dans lequel il a magnifié la mère. Puis a eu lieu la remise des médailles d'honneur aux mères dont nous avons publié récemment la liste. Il y eut ensuite vivat, vins d'honneur. La fête s'est terminée par une superbe tombola.

A Bousbecque et à **Bondues**, la journée des Mères a été célébrée avec non moins d'enthousiasme. Des solennités avaient été également organisées à l'intention des mamans, qui furent l'objet de cordiales démonstrations.

La fête chrétienne du Travail

La fête chrétienne du travail, que l'on a coutume de célébrer le jeudi de l'Ascension, a été remise cette année dans maintes localités au dimanche 31 mai par suite des cérémonies qui se sont déroulées à Rome à l'occasion du quarantième anniversaire de l'encyclique « Rerum Novarum ». Néanmoins certaines communes l'ont déjà célébrée et parmi elles nous pouvons signaler Halluin, Roncq, Wattrelos, etc...

A ROUBAIX

Un éloquent discours de Mgr Régent

A l'heure où notre ville traverse une période douloureuse, l'immortelle encyclique « Rerum Novarum » sur la condition des ouvriers, apparait plus particulièrement précieuse et son commentaire prend une importance inaccoutumée.

Aussi ce fut devant une énorme assistance, accourue en l'église Sainte-Elisabeth entendre la vérité en la matière, que Mgr Régent, ancien aumônier du 1er Corps d'armée, monta en chaire. Ce prêtre-soldat dégagea la grande leçon, la seule vraie leçon, de l'encyclique.

Il ne s'agit pas ici de lutte de classes, il ne s'agit pas de déposséder quiconque a du bien au soleil, il ne s'agit non plus de substituer la propriété collective à la propriété particulière, son car en supprimant cette propriété, on va à l'encontre des lois de la nature. Il s'agit tout simplement de collaboration! Le capital ne peut rien sans le travail, mais le travail devient impuissant sans le capital. Alors, il suffirait de s'entendre tout simplement! On a dit souvent, et à tort, que l'Eglise [illegible] conseille aux masses que la patience et la résignation. Erreur grossière. Certes, le Pontife n'a pas craint de rappeler aux ouvriers leurs devoirs. Mais il a dit aussi aux patrons: « Vous avez là-haut le même maître que vos salariés. L'ouvrier, lui aussi, a une destinée humaine à accomplir. Veillez donc à sa santé, à sa situation, à son existence. Vient la question du salaire, et c'est alors dans l'encyclique un véritable monument que nous avons sous les yeux. L'ouvrier doit gagner sa vie, le salaire doit toujours être suffisant non seulement pour permettre à l'ouvrier de vivre, mais aussi pour assurer la subsistance de sa famille, et jamais l'Eglise n'admettra un salaire de famine. [illegible] réclame tout simplement ce qui lui revient, sans plus.

Ce qu'elle veut, ce qu'elle cherche, c'est l'amitié entre les classes, c'est réunir les deux côtés de la barrière. Et l'encyclique « Rerum Novarum », qu'est-elle? C'est le plus éloquent, le plus émouvant, le plus prodigieux appel à la solidarité sociale qu'on ait entendu jusqu'à ce jour. Tel fut, en résumé, le magnifique sermon de Mgr Régent.

La réunion

Après la cérémonie religieuse, tout le monde se retrouva au Cercle Saint-Eloi, rue de Recroy, où furent servis des vins d'honneur.

Au cours de cette petite réunion, des toasts furent portés par MM. Dhellemmes, qui adressa ses remerciements à tous ceux qui organisèrent cette fête du travail; André Catrice, président de la J.O.C.; Louis Blain, secrétaire des Syndicats libres; Mgr Régent, Félix Chatteleyn fils et par le R. P. Piat.

Sur la demande de ce dernier, une quête fut faite au bénéfice des victimes de la grève.

A TOURCOING

La fête chrétienne du Travail, coïncidant avec le 40me anniversaire de l'Encyclique « Rerum novarum », a été célébrée, cette année, à Tourcoing, en l'église de la Croix-Rouge.

Toutes les organisations s'occupant des œuvres sociales: Union d'études des catholiques sociaux, A. C. J. F., J. O. C., J. O. C. F., et tous les membres des organisations d'action sociale chrétienne: secrétariat social, syndicats chrétiens, mutuelles familiales, s'étaient donné rendez-vous pour prendre part aux différentes manifestations qui devaient se dérouler en l'église St-Joseph, puis dans la salle des fêtes de la paroisse.

La journée commença par une messe chantée à 10 h.

M. l'abbé Lepers, de Roubaix, officiait et était assisté de MM. les abbés Dumortier et Depy, vicaires.

Dans les stalles avaient pris place MM. les chanoines Cochez et Castelnot, curé de la paroisse; M. l'abbé Catrice, directeur adjoint des œuvres sociales de Roubaix-Tourcoing et M. l'abbé Montagne, organisateur de la journée.

Aux premiers rangs se trouvaient les membres des diverses organisations convoquées et le drapeau de l'Union des groupements d'Action sociale.

A l'Evangile, M. l'abbé Catrice glorifia le travail chrétien, soulignant particulièrement que si le travail est obligatoire de par la loi divine, il était du devoir des catholiques de l'accepter de tout cœur, avec résignation, comme devant être pour eux un moyen de purification et d'élévation de leur âme vers Dieu.

L'orateur rappela ensuite les encycliques pontificales « Rerum Novarum » et « Quadragesimo anno », les commenta et montra les bienfaits qui en résulteront pour tous les hommes, le jour où elles seront parfaitement comprises et appliquées.

La réception au Cercle

A l'issue de la Grand'messe, tous les groupements présents se rendirent en cortège, au Patronage de la rue A. Testelin, où eut lieu une très belle réception, sous la présidence de M. le docteur Delegrange, président des œuvres paroissiales.

Après des souhaits de bienvenue, la parole fut successivement donnée pour l'exposé de l'action poursuivie par leur groupement, à M. René Corall, secrétaire de la Fédération, pour la J.O.C.; Mlle Marguerite Dubois, présidente de la Section de la Croix-Rouge, pour la J.O.C.F. et M. Pierre Deram, président de la Section de Saint-Louis, pour l'A.C.J.F.

M. Chaillliez, pour les syndicats, parla des organisations professionnelles, et fit un remarquable rapport sur toutes les organisations chrétiennes d'hommes, rappelant leur origine, leur marche et soulignant les très beaux résultats obtenus à ce jour. Il s'étendit, tout particulièrement, sur le travail accompli par les jeunes au point de vue social et invita ces groupements à poursuivre leur action inlassable afin de faire triompher leurs idées.

M. le docteur Delegrange remercia les représentants des œuvres sociales de leur bel exposé, il se plut à dire combien leur activité était bienfaisante, puis les encourageant, il assura que sur eux se fondaient les meilleures espérances.

L'orateur parla ensuite des encycliques « Rerum Novarum » et « Quadragesimo Anno », il invita l'assistance à se bien pénétrer des conseils si judicieux qu'elles renferment, pour mieux exercer leur influence dans l'action sociale qu'ils poursuivent.

Un vin d'honneur clôtura cette profitable réunion.

La séance de l'après-midi

A 16 h., tous les membres et leurs familles se réunissaient à nouveau, salle du Patronage de la rue A. Testelin, sous la présidence de M. Poimbœuf, président de la Fédération française chrétienne des employés.

Entre autres personnalités, on remarquait M. l'abbé Lesage, directeur et M. Catrice, directeur adjoint des œuvres sociales de Roubaix-Tourcoing.

[illegible] M. Poimbœuf en [illegible] souligna l'heureuse [illegible] de fête, avec [illegible] Mères, [illegible] ainsi [illegible] la famille [illegible]. Il déclare [illegible] doit surtout être [illegible] familial et montre comment [illegible] possible de réaliser [illegible] conception [illegible] syndicats chrétiens, il forme l'espoir que, grâce à l'heureuse influence de ces syndicats, une harmonie profonde vienne à exister entre les syndicats patronaux et ouvriers.

Cette causerie est très applaudie par l'assistance, et une séance récréative se déroule, avec le concours des « Joyeux travailleurs de la paroisse Saint-Joseph et des Joyeux jocistes de la paroisse Ste-Anne.

A l'entr'acte, M. l'abbé Lesage adresse quelques mots à l'assistance pour rappeler le grand anniversaire que l'on fête ce jour dans toute la région, et il invite toutes les personnes présentes à profiter des leçons que l'on peut retirer des enseignements des chefs de l'Eglise.

A LILLE

S. Em. le cardinal Liénart a présidé hier, dimanche à midi, la cérémonie religieuse en l'église St-Maurice. Les membres des Syndicats libres, à la tête desquels se trouvaient MM. Eugène Duthoit, Toreq et Charlemagne Broutin étaient réunis dans le chœur.

L'allocution de circonstance fut donnée par Mgr Beaupin, directeur du Comité catholique des Amitiés françaises à l'étranger, qui montra le danger de la poussée du socialisme révolutionnaire et du désordre résultant d'une fausse conception du travail.

En terminant, l'orateur fit remarquer que « Rerum novarum » n'avait rien perdu de sa valeur doctrinale et de sa portée pratique. Complétée par des consignes nouvelles d'apostolat social, elle est toujours capable de conduire l'humanité vers l'éternelle justice et l'éternelle charité.

Le soir, dans la salle des fêtes de l'Université catholique, s'est déroulée une charmante fête de famille qui réunissait une nombreuse assistance. La Symphonie de Fives-SaintMaurice et et d'excellents amateurs prêtaient leur concours à ce concert.

Pour clore cette journée, M. Eugène Duthoit dit, en une courte allocution, les impressions profondes et les espérances que lui a laissé le récent pèlerinage du Travail à Rome et souligna les nouveaux enseignements de la récente encyclique de Pie XI.

— **Le Tribunal correctionnel de St-Nazaire** vient de réhabiliter un ouvrier peintre, Gustave [illegible], 30 ans, qui avait été condamné par erreur, il y a un an, par le Tribunal correctionnel de Nantes, à douze mois de prison pour escroqueries.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 1er Juin 1931 — N° 14.

Les Lunettes bleues

PAR LOUIS D'ARVERS

— Je... Il y a une difficulté, bégaya le jeune homme, qui semblait horriblement mal à son aise, j'ai... oui... par malheur, j'ai dit que ma tante était une femme très grande.

— Quelle sottise ! Comment n'avez-vous pas attendu d'avoir fait ma connaissance ? Vous saviez bien que vous n'auriez pas le choix, étant donné votre hâte de trouver une tante toute prête ! En ce qui me concerne, je préfère les femmes petites, elles sont plus féminines.

— Je vous prie de m'excuser, il n'est pas question, du reste, de mon goût personnel, mais j'espérais avoir une tante réelle, ma *vraie tante*, pour m'aider dans certain projet que... Bref, c'est quand j'espérais qu'elle pourrait venir que j'avais fait la description de sa personne... J'ai dit son nom et un tas de choses !

— Aux jeunes filles que je dois chaperonner ?

— Hé oui ! et si elles se souviennent de ce que je leur ai dit...

— Vous pouvez toujours laisser croire que vous avez employé le mot « grande » par antithèse, en manière de plaisanterie.

— Oui, à la rigueur. Mais il y a une autre difficulté. Mon annonce dans le *Wes news van den Dag* spécifiait formellement que je demandais une Ecossaise...

Une tante écossaise ! Ma fourchette tomba sur l'assiette avec un bruit retentissant qui attira l'attention de la dame aux lunettes bleues, mais le *neveu* la rassura en disant que j'avais parlé hollandais au garçon et qu'il n'y avait pas apparence que je connusse l'anglais.

En d'autres circonstances j'aurais sûrement révélé à mes voisins, soucieux de mystère, que j'étais une combinaison d'anglais et de hollandais ou, tout au moins que, de même que la majorité de mes compatriotes, j'entendais plusieurs langues.

Mais, pour bien des raisons, je gardai le silence, me donnant cette excuse que, puisqu'il s'agissait de deux jeunes filles dont je connaissais la famille, mon devoir, comme celui de tout galant homme à ma place, était de connaître ce qui allait être comploté à leur sujet.

— Je ne vois aucun inconvénient à être une tante écossaise, déclarait l'obligeante lady.

— Il y a votre accent ...

— Je ne vous ai pas trompé sur ma nationalité! La lettre du consul d'Amérique à Rotterdam était très explicite sur ce sujet, comme sur tous les autres d'ailleurs. Quant à l'accent écossais, j'en fais mon affaire. J'ai voyagé en Ecosse récemment et, avec un peu d'attention, je ferai illusion à tous — hormis aux véritables Ecossais, bien entendu ?...

— Soit, mais j'ai peur que votre genre... Je veux dire... votre allure, ne soit pas tout à fait conforme à l'apparence d'une tante pour de bon...

Il y eut un remue-ménage derrière moi.

— Venez, Tibe, allons-nous-en ! disait la dame, laissons monsieur choisir, parmi les nombreuses « tantes » qui ont, sans doute, répondu à son appel et pourront, mieux que nous, satisfaire à ses exigences.

Pour l'amour du ciel, ne vous en allez pas ! cria le jeune homme, s'accrochant à elle. Personne, entendez-vous, personne n'a répondu à mon appel. Vous voyez bien que je ne peux pas vous laisser partir... Mais je m'étais imaginé, je ne sais pourquoi, que vous seriez grande et forte... et majestueuse... enfin juste comme j'avais besoin que vous fussiez!...

» Asseyez-vous, je vous en prie, nous disions, je crois, que vous avez voyagé en Ecosse...

— Non, coupa nettement le moineau en rebellion, nous disions que je ne suis pas la tante qu'il vous faut...

» Or, c'est une erreur, ajouta-t-elle fièrement, je ne suis pas grande, je ne suis pas Ecossaise, mais je suis de bonne éducation, ce qui vaut mieux pour vous, croyez-moi. Ce point-là est plus important que vous ne pensez pour la vie quotidienne avec vos deux jeunes filles !...

— C'est juste, fit mon voisin, vaincu sur toute la ligne. Donc, vous êtes *ma tante* à partir de ce moment.

— Oui, mais il est entendu que Tibe ne me quittera pas et aura tout ce qui lui est nécessaire ?

— Naturellement.

— Quant aux appointements, j'accepte ceux que vous offrez, mais il faut y ajouter un supplément de trois cents dollars, tout de suite, en avance. Ceci dans l'intérêt de votre plan. La tante d'un jeune homme comme vous doit être habillée en conséquence.

— J'ai admiré votre costume, il est remarquablement coupé.

— Merci. Mais cela ne suffit pas pour un voyage de deux mois quand on est une grande dame écossaise, voyageant avec...

— Vous aurez trois cents dollars.

— Un mot encore, suis-je madame ou mademoiselle ?

— Ni l'un ni l'autre... Je veux dire que vous êtes comtesse, et on vous appellera lady Mac Nairne.

— Voilà qui est fâcheux et augmentera nos frais : une *lady Mac Nairne* doit avoir quelques diamants ne fût-ce que sa bague de mariage qu'elle ne peut pas quitter.

— Je n'y avais pas songé, mais vous avez raison. Nous chercherons quelques bijoux, consentit le malheureux, je vous rappelle que *ma tante* arrive ce soir, par train de sept heures.

— Avec son chien ! Eh bien, nous serons tous les deux à la gare où j'aurai fait porter nos bagages. J'espère que les jeunes filles aimeront Tibe, si elles sont gentilles.

— Elles sont délicieuses ! Je les admire toutes deux... Et c'est pourquoi j'ai besoin d'une tante dont la présence me permettra de jouir de leur compagnie sur leur propre bateau. Je... n'aurais pas fait cette combinaison de... d'annonce, si ma vraie tante avait pu venir, je croyais réellement qu'elle viendrait quand je leur ai parlé d'un chaperon. Mais mon télégramme n'a pu la toucher, je ne sais pas du tout où elle se trouve actuellement.

— Quel âge a lady Mac Nairne ?

— Quarante ans, mais elle paraît en avoir trente, tout au plus. Très jolie femme, très admirée, ce qui excite la jalousie ridicule de son mari pour tous ceux qui l'approchent. Au demeurant, la plus honnête femme du monde, bien qu'un peu coquette...

Au nom de lady Mac Nairne, j'avais failli m'étrangler avec un noyau de cerise. Je connaissais beaucoup l'aimable femme dont il était question et j'avais reçu d'elle, tout récemment, une lettre me faisant part d'une nouvelle sensationnelle : elle avait quitté la maison, pour quelques mois, sans donner son adresse à son mari qu'elle entendait punir ainsi de ses offensantes scènes de jalousie. Son neveu, évidemment, ignorait ce détail.

Le moineau gris ayant repris ses voiles et son vol à travers le jardin, pour aller à ses achats et autres préparatifs, il attendait pour payer la note. J'allais droit à lui.

— Monsieur Ronald Starr, dis-je, je vais arrêter votre jeu.

— Ah ! bah ! Et de quel droit, je vous prie ? fit-il, ahuri, en rougissant de dépit.

Il me regardait par-dessus la table comme s'il voulait me tuer et je faisais de même, mais sans pouvoir me défendre d'une sympathie spontanée pour ce grand fou, qui semblait, pour le moment, un lycéen pris en faute par le surveillant.

— Vous faites métier d'écouter aux portes, d'après ce que je vois ! fit-il, essayant de l'impertinence. Tous mes compliments !

— Pourquoi êtes-vous assez naïf pour penser que, parce que votre voisin parle hollandais, il ne doit pas comprendre l'anglais ? ripostai-je, bien résolu à ne pas me fâcher. J'aurais dû vous prévenir, mais je ne l'ai pas fait, parce que j'avais besoin de savoir ce que vous complotiez contre les personnes dont il s'agit.

— En quoi ces personnes vous intéressent-elles ?

— J'ai l'honneur d'être l'ami de lady Mac Nairne.

— En vérité ! Mais elle est ma tante et je ne vois pas...

— Et Robert van Buren est également mon ami, ajoutai-je. Il n'approuve pas l'excursion projetée par ses cousines dans les conditions que vous savez, et quand je lui dirai...

— Quel besoin avez-vous de lui dire quoi que ce soit ? Puisque vous avez entendu ce que je viens de dire à la femme qui sort d'ici, vous devez comprendre que ma supercherie est au fond fort innocente...

» J'ai le plus profond respect pour miss River et miss van Buren et je vous jure, sur l'honneur, que je ne voudrais rien faire qui pût leur nuire, si peu que ce fût.

» Au surplus, le chaperon que je leur donne est estimable; notre consul me la recommande tout particulièrement et lui sert de caution.

» Plus tard, je leur raconterai moi-même toute l'histoire ; mais si elles l'apprennent maintenant, et en dehors de moi, je serai perdu irrévocablement dans leur esprit !

Il avait parlé avec tant de véhémence juvénile et paraissait si sincèrement honnête que je me sentis gagné à sa cause.

Il s'en aperçut, je crois, et se hâta de poursuivre :

(à suivre).